

BUDGET 2027

# Un fonds de pension pour financer la retraite des nouveaux fonctionnaires sur la table

**EXCLUSIF.** Le rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée a lancé un rapport sur le provisionnement de la retraite des nouveaux fonctionnaires, pour créer un fonds de pension qui puisse investir et financer de manière autonome les vieux jours des salariés des trois fonctions publiques.

ESTHER ATTIAS

Philippe Juvin est sur tous les fronts. Auprès de ses confrères, le rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale défend une proposition de loi qui donnerait son mot à dire au Parlement lorsque des investisseurs étrangers voudraient s'emparer d'entreprises françaises de secteurs souverains, comme la défense.

En parallèle, le député les Républicains des Hauts-de-Seine mène des auditions pour préparer le budget 2027.

Un fonds de capitalisation pour les fonctionnaires  
Et, ce mardi 31 mars, l'infatigable député a annoncé au bureau de la commission des finances travailler sur un nouveau rapport. Le sujet ? Le provisionnement des retraites des fonctionnaires.

« Je crois indispensable de mettre en place un provisionnement de la retraite des fonctionnaires entrant dans le système », éclaire-t-il le soir même à *La Tribune*, devant une citronnade au café Bourbon. Une façon de remettre la retraite par capitalisation sur la table et de proposer une alternative au système des retraites actuel, à bout de souffle.

Le député des Hauts-de-Seine, qui avait voté il y a deux ans contre la suspension de la réforme des retraites jusqu'en 2028, explique ce mécanisme, qu'il défend publi-

quement depuis quelques mois. « Quand l'État embauche un nouveau fonctionnaire, il commence automatiquement à mettre de côté pour sa retraite dans un fonds dédié. La première vertu de cette mesure est qu'elle garantit une retraite aux fonctionnaires », note-t-il.

## Le modèle du fonds souverain

Les travaux de l'institut Molinari, sur lesquels le député base son rapport, développent ce point. « Placer à long terme des capitaux dans un fonds souverain génère un enrichissement durable et significatif, même lorsque ces capitaux ont été financés par de l'endettement », indique le rapport.

Prenant pour exemple le fonds de réserve pour les retraites, géré par la Caisse des dépôts, l'étude calcule que le fonds a

créé 13 milliards d'euros de valeur depuis 2011 en net, « en soustrayant les bénéfices générés par l'épargne (3,9 % par an), le coût de la dette sociale portée par la Cades (1,1 % par an) et le coût de la dette sociale (1,1 % par an) ». En d'autres termes, isoler du capital, le faire fructifier et réinvestir les intérêts, et financer les retraites avec cette nouvelle poche bien fournie sans avoir à emprunter sur les marchés — ou alors, beaucoup moins.

« La deuxième vertu de ce mécanisme, énumère Philippe Juvin avec espièglerie, c'est qu'il coûte plus cher à l'État. Du coup, je fais plus attention à votre embauche », et à la qualité des profils, souligne-t-il.

## Soutenir l'économie et la tech européenne

Enfin, « la troisième vertu, c'est qu'elle crée un fonds de capitalisation qui permettra de servir l'économie », souligne le député. À l'image des fonds de pension américains, canadiens ou encore néerlandais, ce fonds pourrait investir, entre autres, dans les entreprises et la tech européenne, beaucoup moins financées que leurs équivalentes américaines faute de fonds privés comparables.

Mais pour Philippe Juvin, ce dispositif ne pourrait inclure les plus de 6 millions de fonctionnaires actuels. « Ce serait trop cher », regrette-t-il. Le député espère pouvoir inclure ce dispositif dans la loi de finances par voie d'amendement. Encore faudra-t-il réussir à convaincre de nombreux parlementaires hostiles à la notion même de fonds de pension. ▀



Le rapporteur général du budget, Philippe Juvin, en conversation avec trois députés, en février 2025. REUTERS - GONZALO FUENTES